

**ANNEXE AUX INSTRUCTIONS DE COURSE TYPE
HABITABLES 2017-2020**

**Course en Double La Diagonale des Fous de Bassan 2020
Comptant pour le Trophée AUDI Saint-Malo Duo**

Dates complètes **18 Juillet 2020**

Lieu : **Saint-Malo -Laplace- Fréhel- Les Landas-SW ou S Minquiers - Saint-Malo**
Autorité organisatrice : **SNBSM Société Nautique de la Baie de Saint-Malo**

1. REGLES

- 1.4 Heure légale du coucher du soleil et du lever du soleil : 22h00 et 6h30
1.5 Catégorie de RSO applicable : 4

2. AVIS AUX CONCURRENTS

Emplacement du tableau officiel d'information :
Centre de Course SNBSM Atterrage Port des Sablons

4. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 4.1 Emplacement du mât de pavillons **Terrasse Centre de course SNBSM**
4.2 Si différent de 60 minutes, délai entre l'affalé de l'Aperçu et l'envoi du signal d'avertissement :
45 minutes

5. PROGRAMME DES COURSES

- 5.1 Les courses sont prévues selon le programme suivant :
Vendredi 17 Juillet 2020 :
16h à 19h Remise des dossiers course Centre de course Atterrage SNBSM Port des Sablons
En respectant les gestes barrières Covid-19
Samedi 18 Juillet 2020
9h00 : Emargement par pointage de voiliers à proximité du Bateau Comité Zone Coffre 2
9h30 : Signal d'avertissement Zone Coffre 2
retour Saint-Malo Arrivée coffre 3
Après l'arrivée du dernier, dès que possible, résultats au Centre de Course SNBSM Atterrage
Avec respect des gestes Barrières Covid-19 (groupes de 10 personnes maxi) sur terrasse

6. PAVILLONS DE CLASSE

Description des pavillons de classe (servant de signal d'avertissement)
Les bateaux en course arboreront dans leur pataras (à défaut bastaque ou autre dispositif à l'arrière) :
une flamme blanche pour les IRC 1 : TCC de 0.980 à 1.149
une flamme Jaune pour les IRC 2 : TCC de 0.850 à 0.979
Pavillon « C » pour les Osiris
Pavillon « Muscadet » pour les Muscadet
Flamme violette = départ commun pour toutes les classes

8. LES PARCOURS

- 8.2 Signaux définissant les parcours à effectuer :
Parcours côtiers indiqués sur l'Annexe 1 :
Le N° du parcours à effectuer sera affiché sur le bateau Comité
Pavillon D = Bouée de dégagement à laisser à Babord
Pavillons D + Vert = Bouée de dégagement à laisser à Tribord
Parcours de substitution Annexe 2 : Pavillon **R** envoyé sur bateau Comité
Le chiffre ou la lettre affiché en Vert signifie que la marque de parcours devra être laissée ou contournée à Tribord
Le chiffre ou la lettre affichée en Rouge signifie que cette marque de parcours devra être laissée ou contournée à Babord
La ligne d'Arrivée sera matérialisée par le mât portant le pavillon Orange sur le bateau Comité et la dernière marque de parcours indiquée sur le tableau à laisser du côté requis suivant sa couleur.

9. MARQUES

Parcours côtiers : voir Annexes 1 et 2

Bouée de dégagement : Bouée gonflable (couleur précisée par VHF)

10. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Description des zones considérées comme des obstacles :
Bateaux Comité et Bateaux Commissaires

11. LE DEPART

11.1 Ligne de départ :

Départ entre Bateau Comité et Coffre 2 ou entre une marque et Bateau Comité sur autre zone
Qui sera indiquée par le Comité en fonction du trafic portuaire

11.3 Délai pour prendre le départ après le signal de départ : 4 minutes

13. L'ARRIVEE

voir Annexes 1 et 2

14. SYSTEME DE PENALITE

14.1 Toutes classes concernées

15. TEMPS LIMITES ET TEMPS CIBLE

15.1 Temps limites et temps cible pour parcours construit : *sans objet*

15.2 Temps limite pour finir après le premier : *sans objet voir heure de fermeture de ligne Annexe 1*

16. RECLAMATIONS ET DEMANDES DE REPARATION

16.1 Emplacement du secrétariat du jury : Centre de Course SNBSM

16.2 Si différent de 60 mn, temps limite de réclamation après l'arrivée du dernier bateau de la dernière course du jour : 60 mn

16.3 Emplacement de la salle du jury : Centre de Course SNBSM

16.4 *Après avoir franchi la ligne d'arrivée, afin que leur réclamation soit recevable, les concurrents devront indiquer leur éventuelle intention de réclamer au bateau comité assurant l'arrivée. Identification réclamant/réclamé. Ceci modifie la RCV 61*

17. CLASSEMENT

17.1 Nombre de courses à valider pour valider la compétition : 1

18. REGLES DE SECURITE

18.1 Emargement obligatoire au départ et au retour

18.2 **Abandon** : un bateau qui abandonne doit le signaler au Comité de course par VHF 77 ou tél **06.30.56.34.90** faute de quoi, il pourra être DSQ sur l'épreuve.

18.3 **Canal VHF : 77** (obligatoirement en veille)

Avant le signal d'avertissement de la première course de chaque jour, chaque concurrent devra passer à proximité du Comité pour identification et pointage sur zone de départ

20. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT

20.2 Heure limite d'affichage des coefficients utilisés pour le calcul des temps compensés :
Deux heures avant le premier signal d'avertissement de l'épreuve (si possible)

21. PUBLICITE

Conditions applicables à la publicité fournie par l'autorité organisatrice :
Adhésif à coller obligatoirement sur l'avant Td du bateau

22. BATEAUX OFFICIELS

Identification des bateaux officiels :bateaux arborant le pavillon SNBSM

ARBITRES DESIGNES :

Nom du président du comité de course : Jean Journé

Nom du président du Jury : Guy Lessard

ANNEXE 1 PARCOURS CÔTIERS

Le N° du parcours à effectuer sera affiché sur le bateau comité

Samedi 18 juillet 2020 Signal d'avertissement à 09h15 Zone Coffre 2

PM 06h07 09m85 BM 12h50 3m55 PM 18h29 10m30

PARCOURS 1 environ 51 M

Ligne de départ entre Coffre 2 Bd et Bateau Comité Td

Buron...Bd

Grand Jardin...Td

Atterrage...Bd

Banchenou...Td

Danger isolé Laplace...Td (Fort La Latte)*

Cap Fréhel...Bd

Les Landas...Td attention bien enruler en rasant cette cardinale N

48°41.4N 002°31.3W

SW Minquiers...Td

Cap Fréhel...Td

Atterrage...Td*

Buharats W...Bd*

Le Sou...Td*

Buron...Td

Coffre 3...Bd Arrivée entre cette marque et Bateau Comité

PARCOURS 2 environ 37 M

Ligne de départ entre Coffre 2 Bd et Bateau Comité Td

Buron...Bd

Grand Jardin...Td

Atterrage...Bd

Banchenou...Td

Danger isolé Laplace...Td (Fort La Latte)*

Cap Fréhel...Bd

Les Landas...Td attention bien enruler en rasant cette cardinale N

48°41.4N 002°31.3W

Cap Fréhel...Td

Atterrage...Td*

Buharats W...Bd*

Le Sou...Td*

Buron...Td

Coffre3...Bd Arrivée

PARCOURS N°3 environ 43M

- **Ligne de départ**
- Crapaud du Bey...Td
- Roche aux Anglais...Bd
- Saint-Servantine...Bd
- SW Minquiers...Td
- Sud Minquiers...Td
- **Atterrage...Td***
- **Buharats W...Bd***
- **Buharats E...Td***
- Grand Jardin...Bd
- Buron...Td
- **Coffre 3...Bd Arrivée entre cette marque et Bateau Comité**

PARCOURS N° 4 environ 42 M

- **Ligne de départ**
- Crapaud du bey...Td
- Roche aux Anglais..Bd
- Saint-Servantine...Bd
- SW Minquiers...Bd
- **Atterrage...Td***
- **Buharats W...Bd***
- **Buharats E...Td***
- Grand Jardin...Bd
- Buron....Td
- **Coffre 3...Bd Arrivée** entre cette marque et Bateau Comité

PARCOURS 5 environ 32 M

- Ligne de départ entre Coffre 2 Bd et Bateau Comité Td
- Crapaud du bé...Td
- Roche aux Anglais...Bd
- Saint-Servantine...Bd
- Vieux Banc E...Bd
- Vieux Banc W...Bd
- Banchenou...Td
- Danger isolé Laplace...Td (Fort La Latte)*
- Buharats W...Bd***
- Vieux Banc E...Bd*
- Vieux Banc W...Bd*
- Banchenou...Bd*
- Buharats W...Bd***
- Le Sou...Td
- Buron...Td
- Coffre 3 ...Bd Arrivée** entre cette marque et Bateau Comité..Td

PARCOURS N° 6 Environ 24 M (Muscadets)

- Ligne de départ entre Coffre 2 Bd et Bateau Comité Td
- Buron...Bd
- Grand Jardin...Td
- Atterrage...Td
- Vieux Banc Est...Bd
- Epave Laplace...Td
- Vieux-Banc W...Td
- Vieux-Banc Est...Td
- Atterrage...Td
- Buharats W...Bd***
- Le Sou...Td
- Grand Jardin...Bd
- Buron...Td
- Coffre 3 ...Bd Arrivée** entre cette marque et Bateau Comité

Réduction de parcours possible à toutes ces marques par VHF 77

Indiquez votre arrivée au minimum 30 mn avant de franchir la ligne

Fermeture de ligne à 19h30 le samedi 18 Juillet 2020

IRC

Les Bateaux admis devront être armés en catégorie de navigation OSR 4 de plus de 6 Milles avec radeau de sauvetage et moteur avec réserve de carburant suffisante pour rejoindre l'arrivée. VHF fixe obligatoire canal 77 en veille

OSIRIS J80 et Muscadet

***Les bateaux admis devront être armés en catégorie de moins de 6 Milles d'un abri avec VHF obligatoire canal 77 en veille
Moteur obligatoire avec quantité de carburant suffisante pour rejoindre le port d'arrivée***

Port du gilet de sauvetage obligatoire depuis le départ du port jusqu'au retour au port

Vous naviguez sous votre propre responsabilité, suivant la RCV 1.1, vous devez apporter toute l'aide possible à toute personne ou navire en danger.

ANNEXE POINTAGE OFFICIEL A UNE MARQUE

Le comité de course peut interrompre une course selon l'une des causes prévues par la RCV 32.1 et la valider en prenant pour ordre d'arrivée le dernier pointage officiel à une des marques précisées en **annexe Parcours** (ceci modifie la RCV 32).

Si un bateau du comité de course arborant **un pavillon ROUGE** et le « Pavillon de Série » des séries concernées (ceci modifie Signaux de Course) se tient près d'une des marques précisées ci-dessous, l'ensemble marque et bateau comité constitue une porte où un pointage officiel des concurrents est effectué. (si pavillon rouge seul = toutes les séries sont concernées)

Les concurrents devront passer cette porte et continuer leur course.

Si par la suite, le comité de course décide d'interrompre la course, il arborera les pavillons « **S sur A** » accompagnés de deux signaux sonores et, si nécessaire, le « Pavillon de Série » des séries concernées (ceci modifie Signaux de course) signifiant « La course est interrompue et le dernier pointage officiel sera pris en compte comme ordre d'arrivée. Le comité de course confirmera, si possible, ces indications par V.H.F.

Tout événement susceptible de donner lieu à réclamation survenant après le dernier pointage officiel ne pourra être pris en compte, et aucun bateau ne pourra être pénalisé, sauf en conséquence d'une action selon une règle fondamentale ou selon la RCV 69. »

Liste des marques où un pointage officiel peut être effectué

Sana objet

ANNEXE 2			
MARQUES DE PARCOURS - COORDONNEES APPROXIMATIVES			
PARCOURS COTIERS (Pavillon R envoyé sur bateau Comité)			
N° marque	Nom de la marque	Coordonnées	
		Latitude Nord	Longitude Ouest
0	Bouée jaune gonflable(de départ) proche du bateau comité		
1	Bouée jaune gonflable au vent		
2	Tonne n° 2 (la plus au Nord)	48°38,2	2°02,6
3	Tonne n° 3	48°38,1	2°02,4
4	Tonne n° 4	48°37,8	2°02,2
5	Tonne N°5 (la plus au sud)	48°37,6	2°02,0
6	Bouée d'Arrivée gonflable Rouge ou Bouygues proche du bateau-Comité		
a	Bouée Rance Sud	48°38,5	2°02,2
b	Bouée Rance Nord	48°38,7	2°02,3
d	Bouée les Grelots	48°39,2	2°02,9
e	Bouée les Crapauds du Bé	48°39,4	2°02,5
f	Bouée Roche aux Anglais	48°39,6	2°02,3
h	Bouée le Bouton de la plate	48°40,6	2°01,8
i	Bouée St Servantine	48°42,0	2°01,0
j	Bouée les Letruns	48°40,8	2°00,6
k	Balise la Petite Bigne	48°41,6	1°58,7
m	Bouée la Basse aux Chiens	48°42,6	1°57,3
n	Bouée La Grande Bunouze	48°43,2	1°50,9
p	Bouée la Fille	48°44,2	1°48,4
q	Balise les Pourceaux	48°38,5	2°02,8
r	Phare le Buron	48°39,4	2°03,6
t	Balise les Herflux	48°38,0	2°10,1
u	Bouée les Platus	48°37,6	2°10,6
v	Bouée les Bourdinots	48°39,1	2°13,3
w	Bouée Laplace	48°39,7	2°16,4
A	Bouée la Basse du Buron	48°39,4	2°03,5
B	Bouée les Clefs d'Aval	48°39,7	2°03,9
C	Tourelle La Plate	48°40,7	2°01,90
D	Bouée les Patouilletts	48°39,7	2°04,3
E	Bouée Port Blanc	48°38,8	2°05,0
F	Balise le Diamant	48°38,5	2°05,2
G	Balise le Petit Buzard	48°38,9	2°05,4
H	Balise le Petit Genillet	48°38,8	2°05,9
I	Balise le Petit Pot de Beurre	48°39,2	2°06,4
J	Bouée la Moulière	48°39,1	2°06,7
K	Phare et Balise du Grand Jardin	48°40,2	2°04,9
L	Bouée Basse du Nord	48°40,0	2°05,0
M	Bouée le Sou	48°40,2	2°05,2
N	Bouée Bunel	48°40,8	2°05,3
P	Tourelles les Courtils	48°40,5	2°05,7
Q	Bouée Basse du Boujaron	48°40,2	2°05,9
R	Bouée les Couillons de la Porte	48°40,3	2°06,1
S	Balise Platier des Lardières	48°38,8	2°08,0
T	Bouée Buharats Est	48°40,2	2°07,2
U	Bouée Buharats Ouest	48°40,3	2°07,5
V	Bouée Atterrage Saint Malo	48°41,4	2°07,3
W	Bouée Vieux Banc Ouest	48°41,9	2°10,1
X	Bouée Vieux Banc Est	48°42,5	2°09,4
Y	Bouée Banchenou	48°40,5	2°11,4
Z	Bouée gonflable Jaune au sud du bouton de la plate	48°40,3	2°01,8

